



Lille, le 07 octobre 2013

AGENCE DE LILLE

11 rue Paul Dubrulle
CS 50446
59814 LESQUIN CEDEX
Tél : 03 20 88 77 17
Fax : 03 20 57 77 34
e.mail : Cconstruction.lille@socotec.fr

ALU SOUDURE DIFFUSION

Rue du Château

08460 LALOBBE

A l'attention de Monsieur CHENOT

Réf : 1113/13/2779
(annule et remplace Réf :1113/12/3992)
Dossier n° EAK7140
Affaire : LALOBBE
ALU SOUDURE DIFFUSION
« PRATICABLE DE SCENE – V2012 »

Monsieur,

Dans le cadre de la mission définie dans notre offre référencée 1113/2012/SYS-9289/CH-783 du 27 Novembre 2012, nous avons examiné les documents suivants :

- Notes de calcul du 20 juillet 2011 établies par CEDIA Industrie référencées 01611-nc.rtd (pied 50x3) et 01611-nc2 (pied 50x5).
- Note complémentaire par mail du 30 novembre 2012 de CEDIA industrie.
- Notre d'instruction de montage et d'utilisation référencée 01611-NT1B du 01/10/2012.

Dans le cadre de la mission relative à la solidité de l'ouvrage que vous nous avez confiée, le dimensionnement de la structure n'appelle pas d'observation particulière de notre part compte tenu des hypothèses suivantes :

- Utilisation suivant notice de montage 01611-NT1B.
- Chargement limité entre 350 daN et 750 daN en fonction du type de pied utilisé et de la hauteur du plancher :

Respect des cas de charge précisés en page 15 de la notice de montage 01611-NT1B, en page 17 de la note de calcul 01611-nc1.rtd et en page 16 de la note de calcul 01611-nc2.rtd).

- Le choix du montage (type de pied, hauteur de plateau) devra être fait au regard du respect de la NF P 06-001 en fonction de l'exploitation des plateaux.

- Le classement de réaction au feu du plancher est donné par le procès verbal du LCPP référencé n°12/12976 en date du 08/11/2012.

Ce classement M3 est conforme aux exigences réglementaires au regard de l'article AM17 (modifié par arrêté du 24 septembre 2009) de l'arrêté du 25 juin 1980 portant

approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur d'Agence

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by several horizontal strokes, positioned above the printed name.

Christophe LORENZATO



Agence de LESQUIN
11 rue Paul Dubrulle
CS 50446
59814 LESQUIN CEDEX
Tél : 06 26 30 53 38
Fax : 03 20 57 77 34
email : samir.mirzein@socotec.com

LESQUIN , le 3 Juillet 2014

ALU SOUDURE DIFFUSION

Rue du Château

08460 LALOBBE

A l'attention de Monsieur CHENOT

Réf : 1113/14/1404
Dossier n° GAH2024
Affaire :LALOBBE
ALU SOUDURE DIFFUSION
« PRATICABLE DE SCENE ECO 2000x1000 ASD »

Monsieur

Dans le cadre de la mission définie dans notre offre référencée 1113/2014/SYS-10303/CH-350 du 26 juin 2014 , nous avons examiné les documents suivants :

- Notes de calculs du 5 Février 2014 établies par CEDIA Industrie référencées 07613-nc1.rtd (pied 50x3) et 07613-nc2.rtd (pied 50x5).
- Note d'instruction de montage et d'utilisation référencée 07613-NT1 du 5/2/2014

Dans le cadre de la mission relative à la solidité de l'ouvrage que vous nous avez confiée, le dimensionnement de la structure n'appelle pas d'observation particulière de notre part compte tenu des hypothèses suivantes :



- 1- Utilisation suivant notice de montage 07613-NT1
- 2- Chargement limité entre 250 kg/m² et 500 kg/m² pour une hauteur entre 0.45m et 1.4m
- 3- Respect des cas de charges ponctuelles statiques F1 350kg- F2 220 kg- F3 600kg
- 4- Respect des instructions de montage et d'utilisation
- 5- Installation intérieure bâtiment (pas résistance au vent)

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Ingénieur chargé d'affaires
S. MIRZEIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.



LABORATOIRE CENTRAL
MESURES PHYSIQUES ET SCIENCES DE L'INCENDIE
SCIENCES DU FEU ET D'ÉLECTRICITÉ

**PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT
DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU**
PRÉVU À L'ARTICLE 5 DE L'ARRÊTÉ DU 21 NOVEMBRE 2002

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCÈS-VERBAL N° 19/14356

et annexes de 5 pages

Matériau présenté par : ALU SOUDURE DIFFUSION
ROUTE DE LA NEUVILLE
08460 LALOBBE

Marque commerciale : PRATICABLE DE SCENE

Description sommaire : Panneaux contreplaqués revêtus sur les deux faces d'un film coloris brun foncé, aspect une face lisse et une face non lisse (antidérapante)

Composition globale : Panneaux contreplaqués bouleau revêtus sur les deux faces d'un film phénolique et protégés par une peinture acrylique brune.

Masse au mètre carré : 11,5 kilogrammes environ.

Épaisseur : 15,5 millimètres en moyenne.

Coloris : Noir.

Nature des essais : Essais par rayonnement

Classement :

M3

valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement : Non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé n° 19/14356 du 03/03/2020.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Fait à Paris, le 03/03/2020

Pour le Directeur,
le chef du pôle mesures physiques et sciences de
l'incendie

JP ORAZY

Jean-Pierre ORAZY



Le responsable technique

J. Cheron

Jennifer CHERON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

LABORATOIRE CENTRAL DE LA PRÉFECTURE DE POLICE - 39 bis, rue de Dantzig - 75015 PARIS - Std. 33(0)1 55 76 24 15
<http://www.prefecturedepolice.paris> - mël : pp-labcent@interieur.gouv.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.



LABORATOIRE CENTRAL
MESURES PHYSIQUES ET SCIENCES DE L'INCENDIE
SCIENCES DU FEU ET D'ÉLECTRICITÉ

RAPPORT D'ESSAI DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

PRÉVU À L'ARTICLE 5 DE L'ARRÊTÉ DU 21 NOVEMBRE 2002

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

RAPPORT D'ESSAI N° 19/14356

ANNEXES

Sommaire

1 BUT DES ESSAIS	3
2 PROVENANCE ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉCHANTILLONS	3
3 MODALITÉS DES ESSAIS ET RÉSULTATS	4
4 OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS	6

NOTA : Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

LABORATOIRE CENTRAL DE LA PRÉFECTURE DE POLICE - 39 bis, rue de Dantzig - 75015 PARIS – Std. 33(0)1 55 76 24 15
<http://www.prefecturedepolice.paris> – mél : pp-labcent@interieur.gouv.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

1 BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte le procès-verbal de même numéro ont pour but de déterminer le classement de réaction au feu des matériaux d'aménagement, conformément à l'article 3 et annexe 2 de l'arrêté du ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales du 21 novembre 2002 (J.O. du 31 décembre 2002) modifié.

2 PROVENANCE ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉCHANTILLONS

2.1 Demandeur

ALU SOUDURE DIFFUSION
ROUTE DE LA NEUVILLE
08460 LALOBBE

2.2 Producteur

ALU SOUDURE DIFFUSION
ROUTE DE LA NEUVILLE
08460 LALOBBE

2.3 Distributeur

ALU SOUDURE DIFFUSION
ROUTE DE LA NEUVILLE
08460 LALOBBE

2.4 Marque commerciale

PRATICABLE DE SCENE

2.5 Caractéristiques attestées par le demandeur

Composition : 100 % Contreplaqué bouleau (11 plis) ;
Masse au mètre carré : 10,5 kilogrammes ;
Épaisseur totale : 15 mm ;
Aspect : panneaux avec revêtement (film phénolique polymérisé à chaud) sur une face, les chants sont protégés par une peinture acrylique brune (une face lisse et une face antidérapante) ;
Coloris présenté : noir.

2.6 Caractéristiques constatées par le laboratoire

Composition : contreplaqué bouleau (11 plis) ;
Masse au mètre carré : 11,5 kg/m² déterminée sur des échantillons de (300 × 400) mm² ;
Masse au mètre cube : 740 kilogrammes/m³ déterminée sur des échantillons de (300 × 400 × 15,5) mm³ ;
Épaisseur : 15,5 mm environ ;
Coloris testé : noir.
Échantillons déposés le 29 novembre 2019. Échantillons découpés par le déposant.
Essais effectués le 7 janvier 2020.

3 MODALITÉS DES ESSAIS ET RÉSULTATS

MODALITÉS DES ESSAIS

ESSAI PRINCIPAL :

- **Essai par rayonnement (norme NF P 92-501 - décembre 1995)**

CONDITIONNEMENT DES ÉPROUVETTES

Les éprouvettes sont conditionnées, avant essai, dans une enceinte à $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative pendant 7 jours ou jusqu'à obtention d'une masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 heures d'intervalles ne diffèrent pas de plus de 0,1% ou de 0,1 g.

RÉSULTATS DES ESSAIS

ESSAIS PAR RAYONNEMENT

Caractéristiques des éprouvettes :

Échantillon N°10/EC3860 : masse : 1371,5 g, dimensions : 400 mm × 300 mm, épaisseur : 15,62 mm, coloris : noir et face : lisse

Échantillon N°10/EC3861 : masse : 1401,1 g, dimensions : 400 mm × 300 mm, épaisseur : 15,67 mm, coloris : noir, face : lisse

Échantillon N°10/EC3862 : masse : 1380,5 g, dimensions : 400 mm × 300 mm, épaisseur : 15,61 mm, coloris : noir, face : antidérapante

Échantillon N°10/EC3863 : masse : 1413,1 g, dimensions : 400 mm × 300 mm, épaisseur : 15,47 mm, coloris : noir, face : antidérapante

Référence des échantillons	Face exposée			Face non exposée à l'épiradiateur		
	ti1	td1	e1	ti2	td2	e2
10/EC3860	115	115	>1200	1179	1179	>1200
10/EC3861	118	118	>1200	-	-	-
10/EC3862	64	64	>1200	1156	1156	>1200
10/EC3863	94	94	>1200	-	-	-

L'indice 1 correspond à la face inférieure exposée à l'épiradiateur et l'indice 2 à la face supérieure non exposée à l'épiradiateur.

ti1 et ti2 : temps en seconde entre le début de l'essai et la première inflammation effective (de durée au moins égale à 5 s)

td1 : temps en seconde au bout duquel la flamme dépasse le bord supérieur de l'épiradiateur

td2 : temps en seconde au bout duquel la flamme dépasse le trait repère zéro

e1 : temps en seconde au bout duquel la flamme ne dépasse plus le bord supérieur de l'épiradiateur ou le temps d'extinction dans le cas où la flamme dépasse la limite précédente

e2 : temps en seconde au bout duquel la flamme ne dépasse plus le trait repère zéro ou le temps d'extinction dans le cas où la flamme dépasse le repère précédent

Référence des échantillons	ti	ΔT	Sh	q
10/EC3860	115	1085	926	24.45
10/EC3861	118	1082	896	23.08
10/EC3862	64	1136	999	46.31
10/EC3863	94	1106	1070	34.23
Moyenne				32.0

ti : délai de première inflammation effective, en secondes

ΔT : durée totale en secondes de la combustion effective calculée selon le chapitre 3.2.3 de la norme NF P 92-507

Sh : somme des hauteurs de flammes, en centimètres, relevées toutes les 30 secondes

q : indice de classement : $q = \frac{100 \cdot \sum h}{ti \cdot \sqrt{\Delta T}}$

Phénomènes observés : *Émission de fumée grise*

4 OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

Essai par rayonnement

Sous l'action de l'épiradiateur, le panneau carbonise lentement et s'enflamme quelle que soit la face.

À la fin des essais, seule la zone située face à l'épiradiateur est largement carbonisée. On note le percement du matériau.

Au cours des essais, il n'a pas été observé la chute de gouttes enflammées ou non.

Fait à Paris, le 03/03/2020

Pour le Directeur,
le chef du pôle mesures physiques et sciences de
l'incendie

Jean-Pierre ORAZY



Le responsable technique

Jennifer CHERON